



Les Grecs pontiques

Diaspora, identité, territoires

Sous la direction de
MICHEL BRUNEAU

CNRS HISTOIRE

Sous la direction de
Michel Bruneau

Les Grecs pontiques

Diaspora, identité, territoires

Préface de Georges Prévélakis

Avec les contributions de :

V. Agtsidis, M. Bruneau, E. Charatsidis, P. Counillon,
G. Drettas, F. Eloeva, K. Fotiadis, T. Galkina,
V. Kolossov, A. Krindatch, P. Lafazani, M. Myridis,
G. Notaras, P. Tsatsanidis, M. Vergeti, A. Xanthopoulou-Kyriakou.

Illustration de couverture :

Famille grecque pontique du Caucase russe
à la fin du XIX^e siècle (collection K. Fotiadis).

Cartographie : Danielle CASTEX

© CNRS ÉDITIONS, Paris, 1998

ISBN: 2-271-05546-6

Sommaire

Les auteurs.....	7
AVANT-PROPOS.....	11
PRÉFACE. Pourquoi les Grecs pontiques ?	13
<i>Georges Prévélakis</i>	

INTRODUCTION. Diaspora grecque pontique et Grecs de l'ex-URSS, le rapport au territoire.....	21
<i>Michel Bruneau</i>	

Première partie

FONDEMENTS DE L'IDENTITÉ GRECQUE PONTIQUE

Chapitre premier. Les Grecs du Pont dans le royaume de Mithridate. Le témoignage des géographes antiques	41
<i>Patrick Counillon</i>	

Chapitre 2. Les Grecs de l'ex-URSS, genèse d'une diaspora	51
<i>Kostas Fotiadis</i>	

Chapitre 3. La langue pontique comme objet identitaire. Questions de représentations	71
<i>Georges Drettas</i>	

Deuxième partie

TERRITOIRES DE LA DIASPORA DANS L'EX-URSS

MIGRATIONS ET DÉPORTATIONS

Chapitre 4. Les Grecs du sud de la Russie et du Caucase. Peuplement, répartition, territorialité	91
<i>Vladimir Kolossov, Tamara Galkina, Alexei Krindatch</i>	

Chapitre 5. Les Grecs de la province de Stavropol. Origine historique et processus actuels de peuplement.....	113
<i>Tamara Galkina</i>	

Chapitre 6. Les communautés grecques et leurs territoires en Géorgie (XIX ^e -XX ^e siècles)	121
<i>Panagiotis Tsatsanidis</i>	

<i>Chapitre 7. Les Grecs turcophones de Géorgie.</i>	
Territoires et tradition orale à Tsalka et Tetrtskaro.....	137
<i>Fatima Eloeva</i>	

<i>Chapitre 8. Les Grecs d'Arménie et de Kars aux XIX^e et XX^e siècles</i>	143
<i>Eleftherios Charatsidis</i>	

<i>Chapitre 9. Asie centrale et Sibérie, territoires de la déportation</i>	157
<i>Vlassis Agtsidis</i>	

Troisième partie

DU PONT ET DU CAUCASE À LA MACÉDOINE L'IDENTITÉ PONTIQUE EN GRÈCE

<i>Chapitre 10. Émigration d'émigrants.</i>	
Du Caucase russe à la Macédoine.....	179
<i>Artémis Xanthopoulou-Kyriakou</i>	

<i>Chapitre 11. L'installation des Grecs du Pont en Macédoine.</i>	
Le cas du département de Kilikis	189
<i>Pery Lafazani, Myron Myridis</i>	

<i>Chapitre 12. L'identité pontique en Grèce.</i>	
Le lien des générations avec leur territoire de référence	201
<i>Maria Vergeti</i>	

<i>Chapitre 13. Les monastères pontiques en Macédoine.</i>	
Marqueurs territoriaux de la diaspora	213
<i>Michel Bruneau</i>	

<i>Chapitre 14. État et société helléniques face au problème pontique</i>	229
<i>Gerassimos Notaras</i>	

<i>CONCLUSION. Entre Europe et Asie</i>	241
<i>Michel Bruneau</i>	

<i>BIBLIOGRAPHIE</i>	245
----------------------------	-----

<i>LISTE DES FIGURES ET TABLEAUX</i>	248
--	-----

Les auteurs

Vlassis AGTSIDIS, docteur en histoire de l'université Aristote de Thessalonique, est actuellement conseiller à l'Institut de la culture grecque (*Idrima Ellinikou Politismou*). Il a publié de nombreux articles dans des périodiques en Grèce, en Russie et aux États-Unis, et quatre livres (en grec) tous consacrés à la question pontique et aux Grecs de l'ex-URSS : notamment *Pontiakos Ellinismos* 1990, et *Pareuxinios Diaspora*, 1997, prix de l'Académie d'Athènes.

Michel BRUNEAU, docteur d'État en géographie de l'université de Paris-Sorbonne, est directeur de recherche au CNRS et appartient à une équipe mixte CNRS-université de Bordeaux III « Territorialité et identités dans le domaine européen ». Il a publié de nombreux articles dans des périodiques scientifiques (*L'Espace géographique*, *Hérodote*, *Social Compass...*) et co-dirigé un volume de la *Géographie universelle* Belin-Reclus (R. Brunet). Il travaille actuellement sur la géographie des diasporas, et notamment sur la diaspora grecque pontique. Il a publié en 1995 un livre collectif *Diasporas* (Reclus).

Eleftherios CHARATSIDIS, du Centre d'études pontiques, à Thessalonique, est docteur en ethnologie de l'université de Leninakan (Arménie) et a travaillé sur les communautés grecques d'Arménie. Il a publié des articles dans la presse grecque sur ce sujet, en particulier dans *Kathimerini tis Kiriakis*.

Patrick COUNILLON est maître de conférences à l'université Michel-de-Montaigne-Bordeaux III où il enseigne le grec ancien. Il a travaillé sur les récits des géographes grecs de l'Antiquité, en particulier sur les cités du Pont-Euxin (mer Noire) et participé à des colloques en Turquie, Russie et Ukraine sur ce sujet. Auteur de nombreux articles sur le Pont-Euxin, il est membre de l'unité mixte de recherches Ausonius (CNRS) de Bordeaux.

Georges DRETTAS, du LACITO-CNRS, Paris, est ethno-linguiste, et poursuit des recherches sur les populations et les langues balkaniques. Il a publié un premier ouvrage sur *Les Tissus rustiques dans les Balkans, typologie et lexique : l'exemple bulgare*. Depuis plus de dix ans, ses travaux portent sur la linguistique et la socio-linguistique des dialectes pontiques (Pont du sud, région de Chaldia) en contact avec le grec et les langues locales de Grèce. Il a publié récemment (1997) un ouvrage, *Aspects pontiques*, synthétisant l'essentiel de ses recherches sur la langue grecque pontique.

Fatima ELOEVA est docteur en linguistique et enseigne le grec moderne à l'université de Saint-Pétersbourg. Elle a effectué des travaux de terrain dans le Caucase russe et géorgien, en particulier sur les populations turcophones.

Kostas FOTIADIS est docteur en histoire de l'université de Tübingen, professeur à l'université Aristote de Thessalonique, directeur de l'Institut pédagogique de Florina et du Centre d'études pontiques (Thessalonique). Il a publié de nombreux articles et organisé des colloques sur les Grecs pontiques et de l'ex-URSS. Il a publié plusieurs livres sur la question pontique dont sa thèse sur «Les Islamisés d'Asie Mineure et les krypto-chrétiens du Pont» et, très récemment (1997), un livre sur les *Sources de l'histoire des krypto-chrétiens* (en grec).

Tamara GALKINA, de l'Institut de géographie, à l'Académie des sciences de Moscou, est spécialiste de la géographie des pays méditerranéens, la Grèce et l'Italie en particulier, sur lesquels elle a publié des livres et articles en russe. Elle travaille actuellement sur la géographie des diasporas grecque et arménienne dans les pays de l'ex-URSS et en Europe.

Vladimir KOLOSOSOV, de l'Institut de géographie, à l'Académie des sciences de Moscou, dirige une équipe de recherche sur la géographie politique de l'Europe. Il a publié de nombreux articles sur la géopolitique des minorités et codirigé l'*Atlas de la Russie et des pays proches* (Reclus-Dokumentation française). Il est actuellement président de la commission sur la carte politique du monde au sein de l'Union géographique internationale.

Alexei KRINDATCH, de l'Institut de géographie, à l'Académie des sciences de Moscou, participe à des programmes internationaux sur la géographie des religions et les identités nationales dans les pays de l'ex-URSS.

Pery LAFAZANI est ingénieur topographe et docteur ingénieur de l'université Aristote de Thessalonique. Elle a constitué une banque de données et un système d'informations géographiques utiles pour l'aménagement du territoire dans le département de Kilikis. Faisant partie du ministère de Macédoine et Thrace (direction de la programmation), elle est actuellement collaboratrice scientifique de l'université Aristote de Thessalonique.

Myron MYRIDIS est architecte DPLG, ingénieur topographe, diplômé de l'Institut d'urbanisme de Paris, docteur en géographie de l'université Paris VII. Il est actuellement professeur de géographie et cartographie thématique à l'université Aristote de Thessalonique, vice-président de la Société hellénique de cartographie. Il a publié de nombreux articles sur l'urbanisme et l'aménagement en Grèce.

Gerassimos NOTARAS, de l'École française d'Athènes-EHESS (Paris), sociologue, a été responsable du programme de réinstallation des réfugiés de la Banque agricole de Grèce. Il dirige actuellement le département de recherches sur la Grèce post-byzantine à l'École française d'Athènes. Il a publié de nombreux articles dans des périodiques grecs et français.

Georges PRÉVÉLAKIS est architecte DPLG de l'Institut polytechnique d'Athènes, docteur en géographie de l'université de Paris-Sorbonne. Il a été conseiller du ministre de l'Environnement (1978-1980) à Athènes et a enseigné la géographie politique et l'urbanisme à Paris comme à Athènes. Outre de nombreux articles, il a publié en français deux livres : *Les Balkans, cultures et géopolitique* (Nathan, 1994) et *Géopolitique de la Grèce* (Complexe, 1997). Il est actuellement maître de conférences de géographie à l'université de Paris-Sorbonne.

Panagiotis TSATSANIDIS, du Centre d'études pontiques, à Thessalonique, est historien diplômé de l'université de Tampov (Russie) et prépare actuellement un doctorat à l'Institut d'histoire de l'académie des sciences à Moscou. Originaire de Takva (Géorgie), sa thèse porte sur les églises et communautés grecques de Géorgie. Il a publié des articles dans la presse grecque (*Eleftherotipia, Kathimerini tis Kiriakis*).

Maria VERGETI est sociologue et diplômée en sciences de l'éducation à Athènes. Elle a fait une maîtrise (MA) à l'université de West Virginia aux États-Unis en socio-anthropologie et un doctorat de sociologie à l'université Panteion d'Athènes sur « L'identité territoriale des Grecs pontiques en Grèce » qu'elle a publié (en grec) sous la forme d'un livre à Thessalonique (1994). Elle enseigne actuellement à l'université Aristote de Thessalonique, Institut pédagogique.

Artémis XANTHOPOULOU-KYRIAKOU, docteur de l'université Aristote de Thessalonique, a publié un livre sur *L'Histoire de la communauté grecque de Venise (1797-1866)*. Spécialiste de l'histoire de la diaspora grecque en Europe, elle a beaucoup publié depuis 1990 sur les migrations des Grecs pontiques du Caucase et sur les Grecs de l'ex-URSS en général, en grec et en anglais (*Balkan Studies, Journal of Refugee Studies...*). Elle dirige plusieurs programmes internationaux de recherches, avec la Géorgie et l'Ukraine notamment, et enseigne comme professeur au département d'histoire moderne et contemporaine de l'université Aristote de Thessalonique.

Chapitre 12

L'identité pontique en Grèce

Le lien des générations

avec leur territoire de référence

LES VAGUES MIGRATOIRES

Dans les années vingt de notre siècle, l'État grec avec une population totale d'environ 5 millions d'habitants a été confronté au problème de l'intégration de plus de 1 250 000 réfugiés¹. Les réfugiés, possédant une identité nationale grecque, ont été contraints durant la période 1912-1924 à un exode massif hors de leur territoire d'origine, territoire situé hors des frontières de l'État grec. Que le départ ait été volontaire ou imposé par la force, tout retour était désormais interdit.

1. Le nombre des réfugiés qui sont arrivés en Grèce au cours des années vingt est estimé entre 1 250 000 et 1 400 000. Le recensement de 1928, les données qui apparaissent dans *Statistiki epetirida tis Elladas*, 1930, p. 41, fixent ce nombre à 1 221 849. Ce nombre est moindre que le nombre réel de réfugiés arrivés dans l'État grec en raison du taux de mortalité élevé au cours des premières années. Dans la période comprise entre 1923 et 1925, on compta trois morts pour chaque naissance. (Cf. R. HIRSCHON, *Heirs of the Greek Catastrophe: the Social Life of Asia Minor Refugees in Piraeus*, Clarendon Press, Oxford, 1989, p. 37.)

D'après la Société des Nations, 20% des réfugiés périrent dans certaines régions la première année. D'autre part, nombreuses furent les familles à émigrer entre 1922 et 1928 à destination d'autres pays, dont l'Égypte, la France et les États-Unis. Finalement, un nombre assez considérable de familles qui réussirent à sauver une part de leur patrimoine et qui ne résidaient pas au sein de communautés de réfugiés ne furent pas incluses dans les listes officielles de réfugiés. Cf. M. VERGETI, *Du Pont à la Grèce: processus de formation d'une conscience identitaire ethnorégionale*, éd. Adelfon Kyriakidi, Thessalonique, 1994, p. 169.

En raison de l'immensité de la tâche à accomplir et de la complexité des problèmes pratiques de la situation, l'État grec ne parvint pas à installer les réfugiés en groupes distincts, homogènes en fonction de leur territoire d'origine, bien qu'une telle approche eût fait partie de son programme initial d'intégration². Il découla de cette situation que la plupart des réfugiés, à quelques exceptions près, ne furent pas en mesure de développer un nouveau rapport, approprié au territoire d'accueil. Celui-ci aurait stimulé l'éclosion de caractéristiques culturelles régionales, rendant ainsi superflue la création par les communautés d'accueil de dispositifs d'intégration. Cela a entraîné un phénomène atypique, avec l'existence de noyaux de population qui avaient une conscience nationale grecque, étaient dotés de modèles culturels régionaux distinctifs, mais étaient démunis en revanche de tout lieu géographique de référence par rapport au territoire grec. La conscience identitaire qui distingue ces populations grecques n'est ni nationale ni ethnique, car chacun de ces groupes constitue une partie intégrante d'un peuple ; en outre, elle n'est pas simplement régionale parce que les structures sociales des communautés locales ont disparu.

L'hellénisme pontique, dont la vague migratoire en provenance du Pont historique eut lieu entre 1918 et 1924, fait partie de ces populations de réfugiés. Le flux migratoire en provenance des régions de l'ex-URSS riveraines de la mer Noire s'est poursuivi jusqu'au terme des années vingt. Après cela, ce déferlement a connu des périodes de ralentissement importantes, ponctuées par de soudaines vagues migratoires, dont les plus importantes eurent lieu en 1939, 1965, puis de 1988 à nos jours.

Le nombre de réfugiés pontiques en provenance du Pont (Asie Mineure) et de l'ex-URSS, qui arrivèrent en Grèce durant la période s'étendant de 1918 jusqu'à 1930, est estimé à 400 000 environ³. Le recensement de 1928 établit le nombre de réfugiés pontiques à 229 260, parmi lesquels 182 169 se déclarent originaires du Pont contre 47 091 du Caucase⁴. Ces données ne reflètent pas fidèlement l'ampleur du flux migratoire, en raison du taux de mortalité particulièrement élevé dans les quelques années qui suivirent l'installation. En outre, nombre de réfugiés du Pont furent inscrits comme originaires d'Asie Mineure ou de Thrace⁵.

La deuxième vague importante de réfugiés pontiques en provenance de l'ex-URSS découle des persécutions subies par les groupes minoritaires entre 1937 et 1939. Quelque 20 000 femmes et enfants ont émigré en Grèce dans la seule année 1938⁶.

2. Cf. D. PENTZOPOULOS, *The Balkan Exchange of Minorities and its Impact upon Greece*, Athina, pp. 107-108.

3. Cf. C. SAMOUILIDIS, *Histoire de l'hellénisme pontique*, éd. Alkyon, Athènes, 1985, p. 272. Et aussi O. LAMPSIDIS, « Les Grecs du Pont pendant la période 1922-1972 », *Archeion Pontou*, 32, (1973-1974), pp. 16-17. Ces sources estiment à 400 000 le nombre de réfugiés en provenance d'Asie Mineure exclusivement.

4. Cf. *Statistiki epetiris tis Ellados*, 1930, p. 41.

5. Cf. I. N. LAVRENTIDIS, « L'installation en Grèce des Grecs pontiques. I : Département de Serrès », *Archeion Pontou*, 29 (1968-1969), p. 344.

6. Cf. A. I. ZAPANTIS, *Les Relations gréco-soviétiques (1917-1941)*, traduit par Aggelos S. Blachos, éd. Estia, Athènes, 1989, p. 341.

Peu de familles obtinrent une autorisation d'émigration officielle dans le cours des années suivantes, en raison de la quasi-suppression du droit d'émigration prévalant en URSS à l'époque⁷. La période entre 1965 et 1967 fut marquée par une nouvelle vague migratoire en provenance d'Asie centrale, laquelle fut interrompue par l'imposition de la loi martiale entre 1967 et 1974. Le flux reprit dès la levée de cette loi.

La nomination de Mikhaïl Gorbatchev au poste de secrétaire général du parti communiste soviétique marqua le début d'une politique qui favorisa la résurgence du flux migratoire en 1987, lequel s'accrut encore davantage à partir de 1988. Plus concrètement, alors que l'on constate l'arrivée de 527 personnes en Grèce en 1987, ce nombre atteignit 1 365 en 1988, 6 791 en 1989, 13 863 en 1990, 11 420 en 1991, 8 563 en 1992, 10 926 en 1993 et 5 623 en 1994⁸.

En somme, au cours des dernières décennies, et plus particulièrement de 1965 jusqu'à 1994, environ 90 000 Pontiques se sont installés en Grèce, 30 000 entre les années 1965 et 1988⁹ et 60 000 entre 1988 et 1994. Le chiffre de 60 000 est bien inférieur au nombre véritable de réfugiés en raison, d'une part, des dispositifs d'enregistrement déficients aux postes frontières grecs et, d'autre part, parce que ces données n'incluent que les personnes qui suivirent les procédures normales d'immigration. Ceux qui vinrent en Grèce pour un séjour temporaire et s'installèrent par la suite sans régulariser leur situation de séjour n'y apparaissent pas.

Il n'y a pas de chiffres officiels quant au nombre total de gens d'origine pontique résidant en Grèce (Pontiques d'Asie Mineure ainsi que d'URSS). D'après les estimations des différents partis politiques, la population pontique en Grèce se chiffrerait entre 1 000 000 et 1 600 000.

L'IDENTITÉ PONTIQUE SUR LE TERRITOIRE GREC

La conscience identitaire pontique sur le sol grec exprime un sentiment d'identification socio-psychologique, lequel découle non seulement d'une histoire commune, mais aussi du mode d'intégration particulier du groupe et de son rapport avec l'ensemble de la nation grecque au niveau économique, culturel et idéologique.

7. Peu de familles émigrèrent entre 1946 et 1948. Celles qui obtinrent une autorisation officielle d'émigration en 1946 étaient résidentes de la République du Kazakhstan ; en 1948, c'était au tour de familles de la ville de Kotan en Ouzbékistan. En 1957, cent familles d'Asie centrale s'établirent à Nea Bilgla dans la région d'Arta, en Grèce. Cf. M. VERGETI, *op. cit.*, p. 200.

8. Ces données proviennent du Centre national d'accueil et d'intégration de rapatriés grecs.

9. Ces chiffres furent cités pour la première fois en 1988 par Théodore Kiachopoulos dans son intervention lors de la deuxième conférence internationale de l'Hellénisme pontique, avec, pour titre « Les problèmes des nouveaux arrivants en provenance de l'URSS et de leurs compatriotes là-bas ».

Une enquête (1986-1992) a porté sur les conditions de formation ainsi que le développement de l'identité pontique en territoire grec, des débuts du siècle jusqu'à nos jours. S'ensuit une présentation d'une partie des résultats issus de cette enquête; l'objectif de cette étude consiste à analyser la conscience identitaire, autrement dit, de savoir qui et que sont précisément les Pontiques, en relation avec leur territoire de référence.

La conscience identitaire pontique en Grèce a été étudiée par le biais de traits communs, émanant d'anecdotes personnelles recueillies auprès de réfugiés d'Asie Mineure de première, deuxième et troisième génération, de même que d'immigrants pontiques en provenance de l'ex-URSS, plus particulièrement de la République du Kazakhstan entre 1975 et 1987. Le cadre choisi pour effectuer l'enquête fut l'agglomération urbaine de la capitale grecque, Athènes. Ce choix relève du constat que l'étude des mécanismes de conservation de l'identité culturelle s'avère beaucoup plus fructueuse au sein d'un cadre favorisant le processus d'intégration.

Parmi les centres urbains où se sont installés les Grecs pontiques, c'est dans l'agglomération urbaine d'Athènes-Le Pirée que le processus d'intégration des Pontiques s'est avéré le plus marqué, en raison de leur faible représentation numérique par rapport à la population totale, ainsi qu'à leur dispersion dans maintes banlieues et communes, ce qui ne se produit pas dans les villes du nord de la Grèce. De plus, Athènes est l'endroit où se concentre la plus grande variété de populations: des réfugiés du Pont (en Asie Mineure) de première génération; des individus de deuxième et troisième génération nés et ayant vécu dans la capitale; des personnes nées et ayant vécu dans des villages exclusivement pontiques du nord de la Grèce avant leur installation dans la capitale (après la guerre); enfin une grande partie des réfugiés de l'ex-URSS, lesquels ont souvent opté pour une résidence à Athènes car les débouchés professionnels y sont les plus abondants.

Les diverses associations pontiques constituèrent notre point de départ pour la conduite de notre enquête. Il fut décidé d'effectuer l'enquête par le biais des membres de ces organisations, avec l'aide desquels le repérage de non-membres serait plus aisé. La condition préalable pour l'inclusion d'un individu était une déclaration sans équivoque du type: «Je suis pontique», complétée d'un effort conscient de la part de cet individu pour soutenir ou, encore mieux, renforcer son patrimoine culturel. Cet effort pouvait prendre la forme d'une simple préférence pour la musique traditionnelle pontique jusqu'à une participation active au sein d'une organisation quelconque. Une déclaration du type: «Ma famille est originaire du Pont» ne fut pas jugée suffisante pour l'attribution de l'identité pontique à des individus de deuxième ou troisième génération qui ne furent donc pas inclus dans cette enquête.

Pour la conduite de cette dernière, la méthode principalement employée fut celle de l'approche biographique; elle est considérée comme la plus appropriée pour l'analyse des données des interviews ainsi que la présentation des résultats sur la base d'une expérience commune de l'identité culturelle. Cette approche s'appuie sur la constatation que les individus qui ont été exposés à des conditions de vie similaires ont tendance à répéter les mêmes expériences et ont jusqu'à un certain point (point de saturation), les mêmes réactions. Dix-sept interviews avec des personnes de première génération en provenance du

Pont furent effectuées, vingt et une avec des gens de troisième génération et trente-trois avec des personnes de première génération de l'ex-URSS. Les résultats de l'enquête proviennent en majeure partie du matériel obtenu durant ces interviews. Concurrément, d'autres méthodes ont été employées, telles que l'observation participante, les interviews de représentants d'organismes gouvernementaux impliqués dans les affaires pontiques, afin de recueillir des données concernant les conditions d'intégration des réfugiés pontiques en milieu rural et urbain. On a pratiqué enfin l'approche empirique auprès d'associations pontiques situées dans les limites géographiques de l'agglomération urbaine de la capitale grecque.

Au cours de l'enquête, le choix du terme « identité ethno-régionale » s'est imposé comme nécessaire. L'emploi du terme « identité nationale » n'aurait pas été satisfaisant puisque les Pontiques constituent une partie de la nation grecque. De même, ils ne constituent pas non plus un groupe culturel étranger au sein de la société grecque. Le terme « identité ethnique », quant à lui, n'était pas davantage applicable. Les Pontiques ne constituent pas non plus un groupe « régional » pour la simple raison que, bien que leur territoire d'origine constitue leur élément central de référence commune, celui-ci n'est plus une patrie au sens propre du mot, car il est désormais une patrie perdue. Tout droit de résidence leur est interdit. Les rapports sociaux avec le territoire ont disparu et les communautés locales se sont dissoutes. Le choix du terme « ethno-régional » s'appuie sur ceci : les deux éléments constitutifs du terme s'appliquent à deux caractéristiques du passé mais, néanmoins, constituent les assises d'une identité distincte et vivante de toute une population. Ce qui distingue la conscience identitaire collective pontique, c'est son rapport à une patrie perdue, à un territoire où les Pontiques constituaient un groupe ethnique distinct, une population grecque. La conscience historique de l'hellénisme pontique émane du souvenir du territoire de souche, de la particularité de sa population ainsi que du destin commun de la diaspora.

L'un des constats principaux de l'enquête tient à ce que le territoire d'origine, ou plus exactement la mémoire de ce territoire, occupe une place centrale dans l'ébauche de la conscience identitaire collective de l'hellénisme pontique. Celle-ci, toutefois, ne représente pas une valeur immuable et inaliénable à travers le temps. Elle procède à des réajustements constants en fonction du cadre social environnant. Ces adaptations constituent souvent des mutations des modèles culturels, la redéfinition des limites sociales du groupe, ou ces deux phénomènes à la fois. L'identité s'ébauche à partir des expériences, aspirations et souvenirs collectifs que traverse et valorise l'ensemble du groupe dans le cadre du climat général qui l'environne à un moment donné. Il en résulte une co-existence de consciences identitaires parallèles partageant, certes, un axe de référence commun, mais dotées chacune d'un contenu différent, comme c'est le cas, par exemple, entre les différentes générations de Pontiques, ou encore entre les Pontiques installés depuis un certain temps et les réfugiés récemment arrivés en provenance de l'ex-URSS.

Ce qui distingue la conscience identitaire collective pontique en Grèce, du début du siècle jusqu'à nos jours, ce sont les adaptations majeures qui la caractérisent durant cette période. Le contexte historique, ainsi que l'idéologie dominante, constituent des facteurs importants dans le processus d'évolution

de l'identité, car ils sont souvent la cause d'une redéfinition des lignes de division sociale.

La conscience identitaire de l'hellénisme pontique, avant son déracinement du Pont, était de nature nationale grecque. Le contexte historique se prêtait à une telle situation. Au ^{xix}^e siècle ainsi qu'au début du ^{xx}^e siècle, l'aspiration centrale des Pontiques était l'unification nationale, c'est-à-dire l'adjonction à l'État grec de tous les territoires habités par des populations grecques. En Grèce, cette idéologie fut baptisée la « grande idée ». La conscience nationale en tant que facteur d'identification et d'action commune constituait un élément plus important d'identité personnelle que la conscience régionale. L'existence d'une conscience nationale vigoureuse était une condition nécessaire pour la mise en application du programme politique de la « grande idée », laquelle constituait une force unificatrice de l'hellénisme aussi bien en Grèce qu'au-delà de ses frontières. La tentative d'instauration d'une République du Pont, d'un État grec autonome donc, n'allait pas à l'encontre de cette aspiration d'unification nationale, car elle constituait la seule solution envisageable en raison de l'isolement géographique du Pont (par rapport à la Grèce) et aussi en raison de la réticence de l'État grec à s'engager dans une intervention armée dans la région.

Au sein de l'État grec, la conscience identitaire pontique assume le caractère d'une différenciation endo-nationale. Ses causes sont l'immigration ainsi que le rapport de l'hellénisme pontique avec l'ensemble du groupe national grec aux niveaux économique, idéologique et culturel. Les années vingt et trente furent marquées par un clivage profond entre groupes déjà établis et réfugiés. Le statut de réfugié agissait comme agent inhibiteur d'intégration, car la société environnante décourageait l'insertion des Pontiques sur le marché du travail, ainsi qu'au sein des familles autochtones par la voie du mariage.

La première adaptation importante que subit l'identité pontique à travers une redéfinition des lignes de division sociale s'effectua dans les années quarante. La Seconde Guerre mondiale marqua une ère nouvelle, car l'idéologie dominante de l'époque de la guerre et de l'occupation allemande conduisit à un rassemblement du peuple tout entier. Après l'occupation, le conflit entre la gauche et la droite supplanta celui qui avait précédé, entre populations autochtones et réfugiées. Ainsi, on retrouve des Pontiques à travers tout le spectre politique de l'époque.

Les situations suivantes découlent des événements qui se produisirent dans les années quarante : dans certains cas, les enfants des réfugiés ne furent pas exposés aux expériences psychologiquement traumatisantes que subirent leurs parents. Cette situation, alliée à l'amenuisement du syndrome que l'indigence matérielle conférerait au réfugié, suscita une affirmation plus vigoureuse de la conscience identitaire. En revanche, nombreuses furent les familles dont les enfants restèrent entachés de la tare de réfugié suite aux bouleversements occasionnés par la période qui suivit l'occupation étrangère. Le clivage entre la gauche et la droite reproduisit celui divisant autochtones et réfugiés. Finalement, les transferts de population de villages pontiques à villages autochtones conféreront une conscience identitaire de réfugié à des individus de deuxième génération en raison de leur isolement antérieur vis-à-vis des populations environnantes.

Les événements se déroulant dans les années quarante affectèrent davantage la conscience identitaire des individus de deuxième génération que celle de la première, à cause de leur bas âge. La majorité des premiers furent plus aptes à constater et tirer avantage du changement progressif d'attitude à leur égard qui s'accomplissait au sein de l'environnement social. Le changement positif dans les modes de comportement des populations autochtones à l'égard des Pontiques émane de la mémoire encore fraîche de la lutte commune lors de l'invasion et l'occupation allemandes, ainsi que de l'ascension sociale des Pontiques, qui oblitéra progressivement l'image du réfugié démun.

En bref, dans les années quarante, la métamorphose de la conscience identitaire pontique découla d'une redéfinition des lignes de division sociale au sein de cette communauté. Le statut de réfugié ne constituait désormais plus un élément de la conscience identitaire, ce qui entraîna un affranchissement de la marginalité sociale, laquelle allait bien au-delà du seul aspect économique. Cette émancipation avait aussi son revers : la culture et l'histoire pontiques n'étaient pas protégées par l'État. Les traits culturels distinctifs s'émoussèrent peu à peu, comme c'est le cas, par exemple, pour le dialecte pontique, surtout dans les régions à population pontique faible ou clairsemée, tels les centres urbains.

Dans les années soixante, l'idéologie dominante favorisa les éléments de culture populaire, qui émanèrent de traits particuliers régionaux. Les tentatives visant à la préservation et à la transmission d'une culture distincte, liée à un lieu géographique de référence spécifique – indépendamment de ce que ce lieu pût avoir cessé d'exister, comme c'est le cas pour l'hellénisme pontique –, reçurent l'assentiment et le soutien de la société tout entière. Cela renforça la tendance au maintien et à l'affirmation de l'identité au niveau individuel. Il n'est donc pas surprenant que cette époque ait vu la mise sur pied de maintes organisations pontiques, à l'instar d'autres populations régionales.

La dictature militaire qui détint le pouvoir entre 1967 et 1974 ordonna la fermeture de la plupart de ces organisations alors que celles qui continuèrent à fonctionner furent forcées de restreindre leurs activités. Le retour de la démocratie amena dans sa foulée non seulement la ré-ouverture des organisations interdites, mais aussi la création de plusieurs autres. Le nombre élevé d'organisations culturelles pontiques existant dans les années soixante-dix refléta un désir d'affirmation et d'action commune, désir qui avait été brutalement réprimé pendant plusieurs années en raison des restrictions imposées par le régime militaire. Bien que l'existence des organisations pontiques ne découlat pas de la nécessité de sauvegarder le caractère distinctif de la communauté, elle contribua néanmoins au renforcement de la conscience identitaire collective, en soutenant les modèles culturels qui constituaient l'un des plus importants facteurs de cohésion sociale. Vers la fin des années quatre-vingt, une nouvelle adaptation importante de la conscience identitaire pontique vit le jour. La troisième génération conçut l'idéologie du « droit à la différence », celle-ci provenant dans ce cas de facteurs non seulement culturels endo-nationaux mais aussi historiques. La prise de conscience d'une histoire distincte aboutit à une idéologie nationaliste, laquelle influa sur le peuple grec tout entier.

L'examen de leur histoire, ainsi que la sensibilisation à cette histoire de la société en général confèrent aux membres de la troisième génération un sentiment de fierté tant collective qu'individuelle. Parallèlement, alors que leur culture distincte s'effrite et que la première génération s'assimile à la société environnante, la troisième génération s'est sensibilisée à la mémoire historique et aux effets néfastes qu'entraînerait son oblitération pour l'ensemble de l'hellénisme pontique. L'élément saillant de la conjoncture qui a pour effet d'attiser la flamme de la conscience identitaire pontique ne réside pas exclusivement dans la disparition de la majorité des membres de la première génération. Il réside plutôt dans le contexte historique de la dégradation des relations gréco-turques et du rapport des Pontiques déjà installés en Grèce avec les réfugiés pontiques de l'ex-URSS.

L'évolution de la conscience identitaire pontique entraînera des changements dans la conscience identitaire nationale dans son ensemble, laquelle à son tour assume un caractère plus malléable que celui qui distinguait la conscience gréco-centrique du XIX^e et du début du XX^e siècle. L'hellénisme perçoit les tendances contemporaines de reconnaissance et de respect du pluri-culturalisme comme un élément constituant de la conscience identitaire nationale.

DISPERSION GÉOGRAPHIQUE ET NATURE DE LA CONSCIENCE IDENTITAIRE

L'impuissance de l'État à installer les réfugiés séparément, sur la base de leur lieu d'origine, conduisit à la création des villages, communautés et quartiers exclusivement pontiques ou mixtes. Ceux-ci sont dispersés de par le territoire grec.

Les réfugiés récents en provenance de l'ex-URSS se sont installés dans des régions à fortes concentrations pontiques, à travers tout le territoire de la Grèce. Cependant, les plus forts pourcentages furent enregistrés dans le nord ainsi que dans la région de la capitale.

En raison de la dispersion géographique, le nouveau lieu de résidence n'a pas pu remplacer le lieu d'origine. Des modèles culturels distinctifs ne purent se développer sans l'intervention décisive des processus d'intégration dus aux populations d'accueil. Au niveau culturel, le rythme d'intégration de la première génération fut remarquablement lent. Intégration à ce niveau signifie assimilation d'éléments du style de vie de la population hôte, qui sont jugés décisifs pour les processus concernés, tels que, par exemple, la possibilité de communiquer en grec moderne. Lorsqu'un groupe social ayant des traits culturels distinctifs aspire à s'intégrer dans une société plus large faisant partie du même peuple, avec lequel il partage nombre de traits communs tels que la religion, la structure familiale, etc., cette intégration aura pour effet un amenuisement des traits distinctifs de ce groupe, sans pour autant les faire disparaître totalement. L'intégration d'un groupe peut s'effectuer avec un respect de son identité culturelle et historique, qui est partie intégrante de la personnalité de chacun de ses membres. Dans le cas présent, la protection du

caractère distinctif du groupe ne fut pas assurée en raison, principalement, de la dispersion des populations pontiques sur le sol grec. L'aspect culturel qui s'avéra le plus vulnérable fut le dialecte pontique.

Une différenciation du contenu de la conscience identitaire est sensible au sein des trois générations, en fonction de la variable migration intérieure, à partir des zones d'établissement exclusivement pontiques ou mixtes du nord de la Grèce. Dans ces zones, la population pontique affiche un sentiment de fierté quant à ses origines, dès le moment de son installation en Grèce. Un tel sentiment manque aux Pontiques résidant dans l'agglomération Athènes-Le Pirée, bien qu'ils conservent et transmettent leurs modèles culturels à leurs enfants. L'expression de l'identité se borne au cadre familial et à celui de la parenté, sans s'étendre à l'entourage plus général, à l'exception de l'organisation de manifestations culturelles dans les communautés pontiques. Un tel comportement s'explique par la concentration de l'hellénisme pontique au nord de la Grèce qui contribue au renforcement de l'identité. En revanche, dans le cas de familles isolées, l'expression de la spécificité pontique revêt la forme de celle de réfugié avec tous les éléments néfastes que cela implique.

Même parmi les déclarations d'individus de première génération installés dès le début dans la région de la capitale, apparaît une différenciation en fonction du degré de concentration de population pontique dans le voisinage immédiat. Ceux qui ont surmonté les premières années de leur déracinement dans des lieux qui ont une relative concentration de population pontique ont manifesté, dès les premiers instants de leur symbiose avec les populations locales, certains traits de l'hellénisme pontique, dont l'attachement à la famille, l'ardeur au travail ainsi qu'une capacité étonnante de survie.

Chez les individus de deuxième ainsi que de troisième génération, l'affirmation du caractère distinctif de la culture pontique à travers les comportements quotidiens¹⁰ ne s'observe qu'auprès de ceux qui ont passé la majeure partie de leur existence dans un village du nord de la Grèce, exclusivement pontique ou à population mixte, ou encore dans un voisinage urbain pontique d'une agglomération quelconque de la Grèce. Les individus de troisième génération, qui ont grandi dans le nord du pays, accordent une place primordiale aux valeurs culturelles comme critère d'identité. Ceux qui, en revanche, grandirent dans le cadre qui se prête le mieux à l'assimilation, celui de la capitale, font certes mention de l'importance des valeurs culturelles, telles que la danse et la musique, mais ils soulignent également la portée d'une connaissance de l'histoire, jugée indispensable pour contrebalancer la perte de certains aspects de l'identité culturelle, comme le dialecte pontique. Les émigrants intérieurs attribuent d'ailleurs la sauvegarde de la mémoire historique au rôle joué par la famille et par le contexte social. La majorité des personnes qui ont grandi à

10. Les modes de comportement quotidiens comprennent la cohabitation de la famille avec les parents au stade de leur vieillesse, la conscience de la portée culturelle de la préservation du dialecte pontique «pour que les jeunes soient à tout le moins en mesure de comprendre le parler pontique», la cuisine traditionnelle pontique, un intérêt pour la musique et la danse pontiques, l'utilisation des organisations culturelles visant à «la propagation de la musique et l'enseignement de la danse aux enfants».

Athènes confèrent un rôle primordial à la quête individuelle du passé historique pour l'enrichissement et l'affermissement de la mémoire historique.

Le cadre social de lieux qui présentent une large population pontique favorise le maintien et la transmission des modèles culturels et de la mémoire historique. Même dans le cas de personnes installées dans des milieux à population pontique faible et clairsemée, un simple séjour annuel, par exemple, dans un village pontique durant la période des vacances estivales, contribue à la transmission d'éléments de la conscience identitaire aux enfants.

Dans les villes des années trente et quarante, époque durant laquelle la deuxième génération atteignit la maturité, la culture pontique était en déclin même dans les communautés pontiques, en raison de la modification de leur structure démographique ou même de leur disparition complète. L'exode vers les villes qui marque les années d'après guerre en Grèce conduisit à la concentration dans les centres urbains, et plus spécialement la capitale, par suite de l'afflux de migrants intérieurs en provenance des villages pontiques du nord de la Grèce, lesquels étaient dépositaires du style de vie pontique.

Dans les années soixante et soixante-dix, période de croissance de la troisième génération, les villes conservèrent des quartiers à forte concentration de population pontique. À la fin des années quatre-vingt, une augmentation importante de la population pontique se fit jour dans certains quartiers, tels que Kallithea et Menidi, en raison de l'afflux d'immigrés pontiques de l'ex-URSS. Les arrivées successives de nouveaux migrants de cette même origine favorisèrent la transmission des caractères culturels distinctifs, lesquels renforcèrent la cohésion sociale du groupe. L'influence culturelle n'affecta pas que les Pontiques nés en Grèce mais également les réfugiés des premières vagues migratoires qui arrivèrent en Grèce en bas âge.

LE TERRITOIRE DE RÉFÉRENCE

Pour la première génération, le territoire de référence est le Pont. Auprès de la deuxième génération le sens de l'identité ethno-régionale prédomine sur l'identité locale en Grèce. Ces deux éléments coexistent chez les représentants de la troisième génération.

L'identité régionale résulte de l'affirmation de gens d'un certain territoire qui manifestent la reconnaissance de traits communs les unissant aux autres individus issus du même territoire, ainsi que de la formation d'un groupe social distinct. Cette identité régionale n'est pas une donnée consciente chez ceux qui habitent leur territoire d'origine. En revanche, elle est renforcée lorsqu'ils s'en éloignent ou s'expatrient, parce qu'alors le style de vie caractéristique, acquis au sein de la famille et du contexte social au stade de la socialisation, leur procure un sentiment de sécurité face au milieu étranger. C'est chez les migrants intérieurs que se rencontre l'expression la plus prononcée des multiples identités coexistant chez l'individu.

Pour la première génération, le territoire de référence demeure indubitablement le Pont historique. Chez les individus de la deuxième génération,

l'identité pontique prédomine sur l'identité régionale. Dans le village pontique, les identités régionale et ethno-régionale se fondent parce que le nouveau village à population exclusivement pontique a remplacé le premier lieu de référence perdu. À la question : « Qui suis-je ? », la réponse : « Je suis pontique » satisfait plus amplement le besoin d'auto-définition que, par exemple, une réponse du type : « Je suis de Macédoine. » L'identité pontique représente l'élément primordial de l'individu, l'identité régionale jouant un rôle subordonné chez les gens ayant grandi dans des villages à population mixte ainsi que dans les villes qui ont une population pontique importante.

La déclaration : « Je suis pontique de Macédoine », est de même très usuelle. Il faut toutefois souligner que les autres Pontiques encouragent une préférence pour une déclaration plus catégorique, sans ambiguïté, du type : « Je suis pontique. » Lorsqu'il est fait mention du lieu d'origine, les non-Pontiques se livrent à des propos du type : « En somme, tu es pontique », ce qui renforce le sentiment d'appartenance de celui-ci au groupe. Bien que ce qui précède constitue le comportement le plus usuel, se signale toutefois, chez certains individus de deuxième génération, une ébauche d'identité régionale sans qu'il n'y ait le moindre doute quant à la place primordiale assumée par l'identité pontique. Un nombre restreint d'individus nés et ayant grandi à Athènes ont développé un rapport avec le territoire de la capitale. Ce qui n'empêche pas qu'une déclaration du type : « Je suis athénien/athénienne », se rapporte bien plus au lieu de naissance qu'il n'exprime un rapport particulier avec les autres habitants des villes et banlieues de l'Attique. Le seul rapport avec un territoire de référence concerne la particularité pontique de l'identité individuelle.

Chez les individus de la troisième génération, c'est la coexistence de particularités régionale et pontique qui prévaut au sein de l'identité individuelle. Le lieu de naissance et de croissance est considéré comme la patrie. Dans les villages à population exclusivement pontique, les identités régionale et ethno-régionale se fondent. Dans le cas de migrants, l'identité pontique prédomine sur l'identité régionale, parce qu'elle confère le sentiment d'appartenance à un groupe dans un lieu à forte population pontique, et non d'individu partageant un lieu de naissance commun.

Dans le cas d'identités multiples interdépendantes coexistant harmonieusement, la préférence pour l'une d'entre elles dépend, pour l'individu, du sentiment que les autres membres du groupe sont « de mon côté » et représentent une sorte de milieu protecteur au sein duquel il est en sécurité. Le sentiment de sécurité se fixe davantage sur les groupes restreints, comme la famille, le cadre villageois ou le quartier, etc. Dans le cas de l'immigrant venu de l'intérieur ou de l'extérieur, il est nécessaire qu'il y ait un volume de population suffisant pour entretenir ce sentiment, ce qui explique que l'immigrant choisisse l'insertion dans un groupe plus large que le groupe local, comme le groupe ethno-régional ou national. Le choix dépend également des conditions historiques car, chaque fois que les intérêts ou l'existence même du groupe sont menacés, il s'ensuit une intervention de l'individu en faveur de ce groupe.

Quant aux immigrants pontiques de l'ex-URSS, les vagues migratoires postérieures à 1965 dénotent le fait qu'une partie d'entre eux continuent à chercher refuge en Grèce. Il est possible que la particularité de l'hellénisme

pontique, par rapport aux autres groupes helléniques de réfugiés du début du siècle, réside en ceci que, contrairement à la croyance commune, le territoire de référence n'ait pas été complètement perdu. Les vagues migratoires en provenance de l'ex-URSS ne cessent d'infuser une nouvelle vigueur à la mémoire du Pont historique et met l'hellénisme pontique de Grèce en contact avec des dépositaires de maintes facettes de la même culture, facettes façonnées par des groupements de population isolés les uns des autres dans des lieux de référence différents. Il faut observer que les émigrants de l'ex-URSS constituent une population hétérogène. La conscience identitaire se façonne à partir du rapport que la population entretient avec son contexte social ; dans le cas qui nous occupe, il faut souligner que le contexte social prévalant sur les rives de la mer Noire diffère énormément de celui d'Asie centrale. Une partie de la population émigrante, plus particulièrement les émigrants de la période comprise entre 1965 et 1987, n'est pas consciente de son lien historique avec le Pont micrasiatique. Deux facteurs assument un rôle clé dans l'ébauche de la conscience identitaire collective de cette catégorie de Pontiques en Grèce : la création d'une conscience historique plus approfondie, ce qui favorise leur rapprochement avec les autres Pontiques en Grèce, et les changements qui résultent du déracinement.

Ce qui distingue l'hellénisme pontique en Grèce, c'est son rapport à un territoire sur lequel a cessé d'exister la société qui l'occupait et l'avait façonné. Ce territoire ne saurait dorénavant constituer une terre éventuelle de refuge ou encore une source de liens affectifs pouvant être ravivés et remaniés à tout moment. Toutefois, le lieu d'origine – ou plus exactement la mémoire de ce lieu – occupe une place prédominante dans l'ébauche de la conscience identitaire collective de cette population. Cette conscience s'adapte constamment aux rapports du groupe avec son contexte social. Cette adaptation peut viser le développement des modèles culturels ou une redéfinition des lignes de division sociale, ou ces deux phénomènes. Le cadre historique et l'idéologie prédominante constituent des facteurs importants de sa métamorphose, car l'identité s'ébauche sur la base des expériences, aspirations et souvenirs collectifs que ressent et valorise l'ensemble social dans le contexte du climat général qui prévaut et l'entoure à tout moment.

Cela implique la coexistence d'identités parallèles qui partagent un axe de référence commun mais différent au niveau du contenu, comme c'est le cas dans les diverses générations de Pontiques, ou encore entre les Pontiques déjà installés et les nouveaux arrivants. L'environnement social dans les lieux ayant une large communauté pontique favorise non seulement la conservation mais aussi la propagation des modèles culturels et de la mémoire historique, contribuant de ce fait au raffermissement de la conscience identitaire. Quant au rapport avec le territoire de référence, celui-ci intéresse exclusivement le Pont pour les individus de première génération. Dans la deuxième génération, l'identité pontique prévaut sur l'identité grecque locale, alors qu'auprès des gens de la troisième génération, les deux identités coexistent en tant qu'éléments constitutifs de la personnalité.

Installés dès l'Antiquité dans la région du Pont, sur les rives de la mer Noire, au nord-est de la Turquie actuelle, les Grecs pontiques, qui comptent aujourd'hui plus d'un million d'individus dispersés dans le monde, ont toujours vécu parmi d'autres peuples.

Chassés à plusieurs reprises de leur terre d'origine, en particulier lors des guerres russo-turques des XVIII^e et XIX^e siècles, ils furent ensuite officiellement expulsés du territoire turc en 1923. Réfugiés en nombre en URSS, ils allaient alors encore subir les persécutions et les déportations massives du régime stalinien vers les républiques d'Asie centrale et la Sibérie. L'effondrement de l'Empire soviétique a plus récemment provoqué de nouveaux exodes de réfugiés, vers le sud de la Russie et la Grèce en particulier.

Quelle peut être, dans une histoire si tragique, la nature de l'identité pontique et de quelle manière a-t-elle persisté au cours des déracinements successifs ? Comment ce peuple en diaspora, en apparence coupé de ses racines, vivant dans un territoire éclaté, a-t-il su maintenir ses références à la culture d'origine et résister à la logique d'homogénéisation ethnique de l'État-nation, en Russie d'abord, en Grèce ensuite ? Comment les traditions pontiques, encore bien vivantes en Grèce et au sein de la diaspora hellénique, ont-elles subsisté, tant sur le plan religieux qu'artistique ou linguistique ?

Pour répondre à ces questions, Michel Bruneau a réuni des chercheurs grecs, russes et français autour de la question pontique afin de mettre en valeur les rapports spécifiques que ce peuple déraciné entretient avec son territoire d'origine et les lieux de son exil.

Les auteurs regroupés dans cet ouvrage sous la direction de Michel BRUNEAU, directeur de recherche au CNRS, sont géographes, historiens, sociologues, ethnolinguistes... Ils appartiennent principalement au CNRS, à l'université Aristote de Thessalonique et à l'Académie des sciences de Russie.



ISBN : 2-271-05546-6
ISSN : 1251-4357